

LEGENDE :

ZONAGE

- ZONES URBAINES : Zone "U"
- ZONES A URBANISER : Zone "AU"
- ZONES NATURELLES : Zone "N"
- ZONES AGRICOLES : Zone "A"

1 Emplacement réservé

Espace Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L. 130-1 du Code de l'urbanisme

○ Bâtiment agricole pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.123-3-1° du Code de l'Urbanisme

▽ Construction récente ne figurant pas sur le plan de cadastre

▨ Élément bâti à protéger, mettre en valeur au titre de l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme

30m
--- Zone de bruit de 30m de part et d'autre de la RD n°9

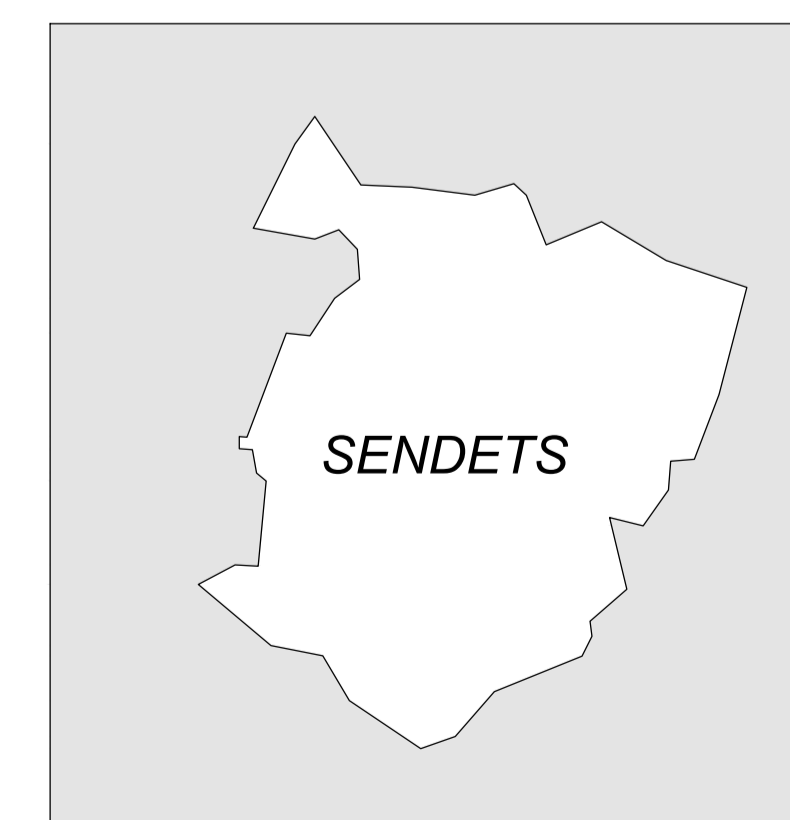
TABLEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Désignation des opérations	Collectivité ou Services Publics bénéficiaires
1	Création d'un équipement et d'un espace publics	Commune
2	Création d'une bâche incendie	Commune
3	Création d'une bâche incendie	Commune
4	Élargissement de la RD 10	Conseil Général

COMMUNE DE SENDETS

PLAN LOCAL D'URBANISME

3. PLAN DE ZONAGE
Echelle : 1-5 000ème



PROJET DE P.L.U. ARRETE par délibération du Conseil Communautaire Le 30 Novembre 2010	PROJET DE P.L.U. soumis à ENQUETE PUBLIQUE du 26/04/2011 au 27/05/2011	P.L.U. APPROUVE par délibération du Conseil Communautaire Le : 24 Juillet 2012
Architectes D.P.L.G. Urbanistes D.E.S.S. Paysagistes D.P.L.G.		38,quai de Bacalan 33 300 BORDEAUX Tel: 05 56 29 10 70 Fax: 05 56 43 22 81 E-mail: contact@agencemetaphore.fr

Agence METAPHORE
URBANISME
PAYSAGE

Affaire n°07-25